

provinciales et territoriales, place les engagements pris en vertu de la Convention dans un contexte canadien. La Stratégie comprend des orientations stratégiques destinées à conserver et à utiliser de manière durable les écosystèmes marins et dulcicoles.

L'un des premiers programmes de travail établis aux termes de la Convention est le mandat de Jakarta concernant la diversité biologique des zones marines et côtières, qui fournit un cadre utile et une approche écosystémique aux activités internationales visant la conservation des écosystèmes marins. Le Canada considère le mandat de Jakarta, avec son approche écosystémique face à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, comme un cadre utile d'action pour différentes activités d'envergure internationale.

## GESTION DES RESSOURCES MARINES VIVANTES

La conservation et l'utilisation durable des ressources halieutiques est un des objectifs fondamentaux dans le domaine des océans du Canada. Les problèmes de conservation des stocks, les conflits de répartition des ressources, les différends internationaux frontaliers, la surpêche et les restrictions financières ont tous contribué à façonner les démarches adoptées par le gouvernement fédéral en vue de l'établissement de politiques nationales et internationales en matière de pêche et de pratiques de gestion à la recherche constante de la viabilité économique et environnementale.

Au Canada, les gestionnaires des pêches fédéraux mettent au point une démarche renouvelée et intégrée de gestion des ressources. Les éléments clés du programme portent sur la conservation, la rationalisation des programmes afin d'en tirer le maximum d'efficacité et une collaboration plus étroite avec le public, l'industrie et les groupes autochtones au moyen d'ententes de cogestion.

### La nécessité d'une pêche responsable

Le Canada a dû faire face à des coûts extraordinaires sur le plan social, économique et politique lorsqu'il a fait de la conservation sa priorité au moment de la prise de décisions en matière de gestion des pêches. À la suite de l'effondrement des stocks de poisson de fond de l'Atlantique et des faibles retours du saumon du Pacifique, le gouvernement du Canada a résisté aux pressions susceptibles de nuire à l'avenir et a pris des mesures propres à garantir une gestion et une exploitation durables des ressources halieutiques.

*Le Plan d'assainissement du littoral atlantique (PALA; aussi appelé Programme d'action écologique des régions côtières de l'Atlantique) est au nombre des six initiatives d'envergure axées sur l'écosystème qui sont mises en œuvre d'un bout à l'autre du Canada et dont fait également partie l'Initiative de l'écosystème du bassin de Géorgie, sur la côte du Pacifique. Représentant le Canada atlantique, le PALA est un réseau de 13 initiatives communautaires axées sur les écosystèmes des bassins hydrographiques, réparties dans les quatre provinces de l'Atlantique. Depuis 1991, de simples citoyens, des organismes communautaires, des entreprises privées, des municipalités, des universités, des représentants de peuples autochtones ainsi que divers ministères fédéraux et provinciaux collaborent à l'élaboration de stratégies bénéficiant d'un vaste soutien pour la remise en état et l'utilisation durable de leurs bassins hydrographiques.*

*À ce jour, plus de 400 projets, mettant en cause des centaines d'organisations et des milliers de bénévoles, ont été entrepris. Les résultats sont nombreux : prévention de la pollution, restauration d'habitats, réduction des déchets, modernisation des stations d'épuration des eaux usées, accroissement de l'efficacité énergétique, établissement de nouveaux parcs, création de marais artificiels, atténuation des risques pour la santé humaine et augmentation des emplois.*